

17

À LA UNE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2022

N° 38

LE DOSSIER

Transition écologique

FOCUS SUR

Le Relais santé

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUESSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



« Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire!

Voici le printemps! Mars, avril au doux sourire... » Victor Hugo

Le printemps est bien là, mais notre sourire restera timide ou caché.

Comme si deux années de crise sanitaire n'avaient pas suffi.

Comme si le changement climatique était oublié.

La folie des hommes s'est réveillée aux portes de l'Europe semant la terreur et le désarroi, privant des millions d'hommes, de femmes et d'enfants d'un avril au doux sourire...

Malgré ce contexte, je tenais à partager avec vous l'actualité de la Communauté de communes du Pays Sabolien.

Dans le domaine de la médecine, une initiative novatrice, le Relais Santé, cabine de télé médecine, s'inscrit dans le dispositif territorial du projet de santé.

L'Apostrophe, notre futur pôle culturel, subit lui aussi les affres d'une conjoncture économique chaotique. Il faudra donc attendre quelques mois avant de profiter de cette belle réalisation qui comme le cinéma Confluences, la Virgule et la future maison de santé, constituera un élément dynamique de la revitalisation de l'axe Gare/centre ville.

Enfin le projet 30 000 arbres, avec des plantations réparties sur les 17 communes, nous inscrit dans une démarche de développement de la biodiversité et de stockage du dioxyde de carbone.

Vous découvrirez dans ces quelques pages la richesse de notre territoire, l'implication des élus et le dynamisme des agents de la collectivité.

Bonne lecture

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÉNEMENT	Guichet unique - déménagement...	p.3
■ SANTÉ	Relais santé, un dispositif de télémédecine...	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	Buisard - Ateliers La Virgule - Territoire d'industrie...	p.5
■ CULTURE ET SPORT	Du pôle culturel à l'Apostrophe...	p.6
■ CULTURE ET SPORT	J'apprends à nager - Fête du sport... - Rampe PMR	p.7
■ TRANSITION ÉCOLOGIQUE.....		p.8-9
■ ENVIRONNEMENT	Déchets verts - Trier dans la salle de bain	p.10
■ ENVIRONNEMENT	Assainissement non collectif - Milieu aquatique	p.11
■ TOURISME ET PATRIMOINE	Patrimoines du Moyen Âge : manoirs médiévaux...	p.12
■ FINANCES.....	Budget 2022	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATIONS LÉGALES & NUMÉROS UTILES		p.15



- Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Responsable communication & rédaction : Isaëlle Guillon -
Conception et mise en page : service Communication - Photos : service Communication et 123RF - Impression : Devisu impression
Dans le cadre d'une pénurie temporaire de papier couché, la collectivité a accepté d'imprimer son magazine sur du papier offset.



Guichet unique

Déménagement et accompagnement aux usages numériques

Il est le lieu de référence pour les familles, les jeunes, les associations. Le Guichet unique s'est installé fin mars **au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville et communautaire, place Raphaël Elizé**. Depuis sa création en 2008, le Guichet unique facilite la vie des habitants par la mutualisation des démarches d'inscription et de facturation des services de la Communauté de communes et ceux de la Ville de Sablé. Centres de loisirs, pratiques culturelles, stages (Communauté de communes), écoles, cantine, vie associative (Ville). On y trouve également des informations jeunesse et un accompagnement aux démarches administratives en ligne. Sur ce dernier point, le Guichet unique élargit son champ d'action dans le cadre de deux dispositifs nationaux :

Les démarches administratives avec France services

En octobre 2021, le Guichet unique a intégré le réseau France services. Les espaces France services ont été créés pour renforcer la présence des services publics de proximité. La Communauté de communes s'est inscrite dans ce dispositif piloté par le ministère de la Cohésion des territoires. Ce réseau a pour objectif de conseiller les usagers dans leurs démarches administratives ou leur fournir une aide à l'utilisation d'un service numérique.

Pour répondre à cet objectif, **quatre agents du Guichet unique sont formés en continu** pour apporter des **réponses adaptées à chaque situation individuelle** en lien avec les **services de l'État**

ou ses partenaires : la Direction générale des finances publiques, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, l'assurance maladie (CPAM), l'assurance retraite, la Mutualité sociale agricole (MSA). Certaines démarches, longues, peuvent nécessiter un rendez-vous. N'hésitez pas à **prendre contact avec le Guichet unique**. France services est accessible à tous les habitants dans un rayon de 30km.

Les conseillers numériques

Parallèlement, deux conseillers numériques accompagneront bientôt **les particuliers, les associations, les acteurs économiques** dans leurs usages du numérique : **communiquer, vendre un objet, écouter de la musique sur ordinateur, consulter un médecin, travailler à distance**. Stéphanie Champin et Franck Langlet répondront aux attentes des habitants individuellement ou collectivement. Recrutés l'un par le Département de la Sarthe, l'autre par la Communauté de communes du Pays sabolien dans le cadre d'un programme de l'Etat, les conseillers numériques interviendront sur l'ensemble du territoire communautaire. Leur mission : lutter contre la fracture numérique et développer les usages.

Contactez votre mairie pour connaître les dates de permanence.

Relais santé

Un dispositif de télé-médecine ouvert à tous à Asnières-sur-Vègre

Constatant une pénurie de médecins dans la commune où elle décide de s'installer, Annick Barthelaix, médecin retraitée, s'investit au conseil municipal et met en place, avec le soutien de la commune, un dispositif de télé-médecine imaginé par une startup française. Lancé au 1^{er} mars en lien avec des infirmiers libéraux, ce dispositif se nomme Relais santé. Ouvert à tous et financé par la Caisse primaire d'assurance maladie au même titre qu'une consultation classique, il est soutenu par la Communauté de communes du Pays sabolien.

« Si le projet de Maison de santé du Pays sabolien est sur les rails, il s'inscrit dans une large réflexion pour faciliter l'accès aux soins sur le territoire. La télé-médecine est parmi les solutions qui offrent de nouvelles perspectives dans les petites communes. Précurseur, la commune d'Asnières la met en place avec le Relais santé. »

Daniel Chevalier.

Le Relais santé, comment ça marche ?

Le Relais santé est un dispositif de télé-médecine comprenant une borne équipée d'instruments médicaux connectés (stéthoscope, otoscope, dermatoscope, oxymètre, thermomètre, tensiomètre) et une caméra permettant de suivre une consultation à distance. Simple et pris en charge par la sécurité sociale comme une consultation classique, ouvert à tous, ce dispositif expérimental sur notre territoire vise à réduire les inégalités d'accès à la médecine. « **Ce dispositif ne remplace pas une consultation chez le médecin, mais il permet de gagner du temps, de réaliser de premiers examens biologiques et d'orienter les patients vers un généraliste, un spécialiste ou les urgences** », explique Annick Barthelaix, deuxième adjointe au maire d'Asnières-sur-Vègre.




Un accompagnement est-il prévu ?

Les usagers de la borne seront accompagnés par un professionnel de santé, sur rendez-vous : infirmières libérales ou à la retraite, médecins retraités pourront aider les patients dans l'utilisation des instruments connectés, pratiquer un acte infirmier tel une prise de sang ou la pose d'un pansement.

Peut-on effectuer une téléconsultation avec son médecin traitant ?

Les usagers qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou dont le réseau à domicile n'est pas fiable pourront pratiquer des téléconsultations classiques avec leur médecin traitant ou un spécialiste. Un bureau équipé d'un ordinateur est dédié à cela.



Contacter le Relais santé

- 1- Prendre RDV par téléphone au 06 70 00 68 64
- 2- Se déplacer au Relais Santé, derrière la mairie d'Asnières-sur-Vègre, avec un téléphone portable (pour établir un compte), sa carte vitale et une carte bancaire.
- 3- Vous êtes accueilli par un personnel de santé (infirmière ou médecin retraité). En 10 minutes, vous serez mis en relation avec un médecin distant.
- 4- À l'issue de la consultation, vous pourrez imprimer une ordonnance ou un arrêt de travail de 3 jours maximum.



La démographie médicale en un chiffre

114 c'est le nombre de médecins pour 100 000 habitants dans la Sarthe contre 152 sur l'ensemble de la France selon la Drees, en 2020.

Buisard

Du Pays sabolien à l'international

Evoquée récemment dans l'actualité pour son alliance avec le Finlandais Fortaco, l'entreprise Buisard renforce son ancrage historique sur le territoire, et sécurise son carnet de commandes pour les décennies à venir.

400 000 cabines *Buisard* dans les campagnes

Depuis 80 ans, l'entreprise sabolienne conçoit et fabrique des postes de conduite d'engins roulants et non roulants. Cabines de tracteurs, chariots télescopiques, mini pelleuses, grues sortent de ses chaînes de montage, route du Mans. « À ses débuts, Buisard fabriquait des colliers à chevaux, puis les premiers abris en toile des tracteurs. Les arceaux de sécurité ont alors fait leur apparition, puis les premières cabines rigides intégrées : 400 000 cabines de marque *Buisard* ont été mises en circulation dans les campagnes de France et de l'étranger jusque dans les années 70 », évoque Jean-Guy Cocaïgn, directeur de l'entreprise depuis 2007.

Des gages de solidité

Si ses concurrents français ont fermé boutique, l'entreprise Buisard a su se réinventer, s'adapter, se robotiser. Aujourd'hui 300 salariés et 80 intérimaires y produisent 120 cabines par jour pour alimenter 70 % du

marché français. Dorénavant seul fabricant majeur en France, Buisard fournit les leaders du marché européen : Manitou, Claas, Bopcat, Volvo, Kramer. « L'un des gros avantages du marché des cabines, c'est que nous avons une visibilité sur les 5, 10, 15 prochaines années », affirme Jean-Guy Cocaïgn. En situation de crise, Buisard s'adapte encore et toujours. « Durant la Covid, nous avons dû réduire notre production de 30 %. Aujourd'hui, nous sortons de la crise, mais avec la guerre en Ukraine, nous entrons dans une période d'incertitude », poursuit-il.

Satisfaire les clients à l'international

Récemment allié à Fortaco, Buisard cherche à fidéliser sa clientèle et la diversifier. « Buisard est petit, à côté de ses très gros clients. Nous devons pouvoir répondre à leurs besoins à l'échelle internationale. Avec Fortaco, nous avons 100 % de complémentarité. Notre alliance me permet de conforter l'avenir de Buisard et d'explorer de nouveaux marchés » se félicite Jean-Guy Cocaïgn. Celui qui fut 9 ans président du Club de développement du Pays sabolien renforce dans le même temps son assise sabolienne. Il recrute notamment des techniciens de méthode d'industrialisation parmi les nombreux métiers de l'entreprise, de l'administration à la production.



Ateliers La Virgule

Le Pays sabolien poursuit son programme d'actions auprès des entrepreneurs et créateurs. Après *booster sa stratégie digitale* en mars, le prochain atelier portera sur le thème *La Posture du manager* le 26 avril prochain. Ces ateliers sont gratuits et ouverts sur inscription au 02 43 62 50 07. Intéressés ? Faites-vous connaître auprès de la mission économique.



Territoire d'industrie

En mars, le Pays sabolien signait avec l'État, la Région, le Département et le Pays fléchois le contrat *Territoire d'industrie*. Portant sur quatre axes de développement, attirer, recruter, innover et simplifier, le contrat engage la collectivité à favoriser l'attractivité du territoire et des métiers, faciliter la formation, le recrutement et la mobilité des salariés, accompagner les entreprises dans la transition numérique et écologique et accélérer les procédures administratives.



Accueil des nouveaux salariés et dirigeants

Une soirée afterwork, le 2 juin prochain, réunira les nouveaux salariés et dirigeants du pays sabolien autour d'un cocktail de présentation et des rencontres avec les acteurs de la culture, de l'immobilier, le président de la Communauté de communes et le maire de Sablé. Le but de cette rencontre : offrir les meilleures conditions aux nouveaux salariés pour s'installer sur le territoire et s'y sentir bien.



Du Pôle culturel à L'Apostrophe

Quelles sont les avancées du futur équipement ?

Après plusieurs mois de travaux, le pôle culturel prendra bientôt place dans le paysage sabolien. Lieu de mutualisation et d'attractivité culturelle, il réunira la scène conventionnée L'Entracte du centre culturel, la Maison des Arts et des Enseignements et l'Espace Reverdy du réseau Médiathèque Intercommunale.

Le Pôle culturel s'appellera L'Apostrophe

Tel que pour un nouveau-né, le Conseil communautaire a tranché en février le nom du futur Pôle culturel. Sur les quatre propositions élaborées par les services, c'est L'Apostrophe qui a retenu l'attention des élus. Tout d'abord, l'apostrophe est un signe d'éლისion, c'est-à-dire suppression d'une voyelle pour assembler deux mots. Un peu comme le Pôle culturel rassemble les pratiques culturelles, les moyens de la Communauté de communes et de la Ville de Sablé en un seul et même édifice. Ensuite, il y a le clin d'œil à La Virgule, bâtiment économique, dont la construction est prévue à proximité de la gare. Tous deux sont des signes typographiques. Certains y voient l'idée d'interpeller les passants, d'apostropher comme au théâtre. Enfin, ce nom évoque l'ancien bar L'Apostrophe, dont les

murs ont été détruits pour la construction du cinéma et du parvis du pôle culturel. Dans les années 1990-2000, ce lieu de vie accueillait étudiants, spectateurs du centre culturel et bien d'autres habitués dans une chaleureuse ambiance musicale.

Ouverture repoussée

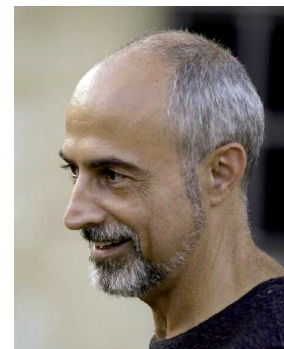
L'ouverture de L'Apostrophe, prévue en septembre, est reportée à une date ultérieure pour cause de faillite d'une entreprise. La collectivité travaille à la recherche d'une nouvelle société pour réaliser le sol du bâtiment. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du chantier dans le prochain numéro (octobre 2022).

Les + de L'Apostrophe

- ✓ Un accueil commun du lundi au samedi
- ✓ Des espaces de vie accessibles à tous
- ✓ Un Phab lab
- ✓ Un studio d'enregistrement
- ✓ Des expositions ou animations dans le hall
- ✓ Des temps forts originaux
- ✓ Un lieu d'émulation pour les acteurs culturels
- ✓ Un lieu ouvert à tous les types de publics

Roland Bouchon, futur directeur de L'Apostrophe

Ancien musicien professionnel, professeur de hautbois et de danse salsa, coordinateur culturel expérimenté, Roland Bouchon a été choisi pour occuper les fonctions de directeur



de l'action culturelle de la Communauté de communes du Pays sabolien et de directeur de L'Apostrophe. Tout d'abord professeur et intermittent, il cumule les expériences de directeur adjoint d'une ville (Auxerre), et de directeur d'agences départementales (Drôme et Haute-Marne). « Comme tout bon musicien, je connaissais Solesmes pour ses chants grégoriens, haut lieu de la musique en France, mais ce n'est pas pour cela que j'ai postulé au Pays sabolien. Ce qui me plaît, c'est l'idée d'écrire un projet de politique culturelle globale à l'échelle d'une collectivité de 30 000 habitants. C'est d'aller vers les gens pour tisser une toile de partenariats et de collaborations », affirme-t-il enthousiaste. « **Il y a une volonté politique, et le Pays sabolien est riche de nombreux projets et structures culturelles, tels que La Houla Compagnie, L'Éventail, l'Atelier Malicot, Maine Sciences ou encore le Manoir de la Cour. Reste à se poser des questions pour que les choses soient plus lisibles, définir des orientations** », indique celui qui sera la boussole des élus en matière de culture. Son objectif ? « **Attirer tous les publics : amateurs, scolaires, entreprises, quartiers prioritaires...** » Assurant en partie l'intérim du directeur de la Maison des arts et des enseignements, suivant le chantier du pôle culturel et fédérant l'équipe de L'Apostrophe, Roland Bouchon se consacrera à la création d'espaces de dialogue avec tous les acteurs culturels après l'ouverture de L'Apostrophe.

J'apprends à nager

Cours gratuits pour les 6 à 8 ans

Quartiers prioritaires, puis tous les enfants

Cette année, 72 enfants de 6 à 8 ans ont appris à nager gratuitement pendant les petites vacances. La Communauté de communes du Pays sabolien a mis en place le dispositif national « J'apprends à nager ». Conçu et subventionné pour les enfants des quartiers prioritaires, ces séances de natation gratuites ont été étendues à tous les enfants de la Communauté de communes lorsqu'il restait des places. L'Etat mais aussi la Ville de Sablé et la Communauté de communes ont contribué au financement de cette opération.

A raison de 10 séances d'une demi-heure, les enfants ont bénéficié d'un enseignement dispensé par les éducateurs sportifs du Centre aquatique. L'objectif : rattraper le retard des années covid qui n'ont pas permis aux familles et aux écoles de sensibiliser tous les enfants à la natation.

Apprendre à nager, c'est prévenir les risques liés à la baignade, et surtout la noyade. C'est aussi découvrir le plaisir de l'eau et vivre une expérience positive, s'initier à une pratique sportive. Un passage essentiel de l'enfance.

Pour permettre à davantage d'enfants de bénéficier du dispositif, la Communauté de communes le prolonge pour l'été.

Pour tout le monde

L'apprentissage n'est pas réservé aux enfants de 6 à 8 ans. Des cours enfants de 9 à 12 ans, ados, de 12 à 16 ans, et adultes, à partir de 16 ans, sont également dispensés durant toute la période estivale et pendant l'année.

Pour tout renseignement : 02 43 92 92 22



Portes ouvertes aquagym du 30 mai au 3 juin

À ne pas manquer

Du lundi 30 mai au samedi 4 juin

Portes ouvertes aquagym

Aquatonic, aquadynamic, aqua-bodybike, aquatraining, stimulez en douceur tous vos organes, augmentez votre tonus musculaire et respiratoire, remodelez votre silhouette le temps d'une période d'essai. Vous choisirez peut-être de poursuivre l'une ou l'autre de ces activités. En attendant, nos entraîneurs aquagym vous attendent pour les portes ouvertes !
Sur inscription

Samedi 25 juin

Fête du sport

Dans le cadre de la fête du sport, le centre aquatique vous ouvrira ses structures gonflables, sa balnéo et accueillera des animations associatives sur ses espaces verts.
Pour le prix d'une entrée.

Une rampe PMR à la cafétéria

Pour faciliter la vie aux personnes à mobilité réduite, la Communauté de communes installe une rampe d'accès à la cafétéria du Centre aquatique depuis les abords du bassin extérieur.
Profitez-en !

72 enfants de 6 à 8 ans ont appris à nager durant les petites vacances



Décarboner son quotidien

Collectivité, entreprises, particuliers, des engagements pour un avenir respirable

Améliorer l'habitat, développer les transports collectifs, veiller à l'exemplarité des cuisines collectives... dans le cadre du Plan climat air énergie (PCAET), la Communauté de communes du Pays sabolien s'est engagée à développer 18 axes de travail destinés à réduire la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et favoriser les modes de vie décarbonés, chez les particuliers, en entreprise, au sein des collectivités. Aujourd'hui, elle prend part à la lutte contre le réchauffement climatique et poursuit son engagement pour les générations futures.



Accompagner l'habitat particulier vers une meilleure performance énergétique

Cette volonté s'illustre au travers de l'habitat, importante source d'économie énergétique. Concrètement, la Communauté de communes accompagne les particuliers au moyen de deux dispositifs. Dans le cadre de l'opération programmée de l'habitat, l'organisme Soliha, qu'elle subventionne, a accompagné 122 ménages dans le périmètre du centre-ville de Sablé. Ils ont bénéficié d'un diagnostic de leur habitation et peuvent engager des travaux avec l'aide des collectivités (Etat, Région, Communauté de communes, Ville) selon différents niveaux d'éligibilité. Au-delà de ce périmètre, c'est l'organisme Sahra qui prend le relais. Il accompagne les propriétaires dans leur diagnostic énergétique et la rénovation à titre gratuit. Les travaux engagés peuvent être assortis de subventions à l'échelle nationale. Au total, c'est 582 000 € que consacre la Communauté de communes à ces dispositifs sur une durée de cinq ans.

Des conseils de rénovation

Sahra : 02 43 94 90 09
Soliha : 02 43 42 12 72

Par ailleurs, elle est solidaire des communes qui effectuent des travaux de restauration pour transformer les biens immobiliers communaux en lieux d'habitation ou en commerces.

Développer les mobilités alternatives

Parmi les usages du quotidien, la mobilité est de ceux qui impactent le plus la qualité de l'air. La Communauté de communes s'attache à renforcer les transports collectifs, les mobilités actives telles que la marche ou le vélo et favorise l'accès aux carburants alternatifs. Elle maintient la gratuité du bus Réso dans le cadre de la prise de la compétence mobilité au 1^{er} juillet 2021. Cette initiative a permis d'augmenter la fréquentation du bus de 106%, réduisant ainsi l'usage de la voiture individuelle.



Pour l'ensemble des habitants, la collectivité engage une étude mobilité à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe. Identification des habitudes et des modes de déplacements, observation des besoins et connaissance des freins au développement de modes alternatifs permettront à la Communauté de communes d'élaborer son schéma des mobilités durables.

Participez à cette étude et contribuez à l'évolution de nos modes de transport !

Votre avis sur les déplacements :
www.sedeplaceraupays.fr

Côté entreprises, une navette gare-entreprises permet aux travailleurs de rejoindre quotidiennement les zones d'activité depuis la gare de Sablé.

« Les experts du GIEC* s'accordent pour dire que le réchauffement climatique est dû à l'activité humaine. C'est pourquoi chacun d'entre nous doit réduire sa consommation d'énergie fossile (charbon, gaz, pétrole). La collectivité s'y engage pour sa part à travers les actions qui vous sont présentées. »

Mélanie Cosnier,
conseillère déléguée à la
transition écologique

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat



Réduire sa propre consommation d'énergie

La collectivité est accompagnée par des conseillers en énergie partagée. Elle a conduit en 2021 un diagnostic énergétique sur trois de ses bâtiments les plus énergivores. Le résultat révèle d'importantes économies d'énergie à réaliser avec une meilleure isolation du bassin de nage extérieur du Centre Aquatique. Un nouveau rideau de protection, installé avant la fin de l'année permettra de réduire la consommation à hauteur de 1MWh/an soit la consommation annuelle moyenne de 50 maison de 100 m².

Compenser ses émissions de carbone et développer la filière bois

Dans le but de compenser ses émissions de carbone, la Communauté de communes lance le projet *30 000 arbres* sur son territoire. Chacune des 17 communes recense jusqu'à fin avril son foncier pouvant accueillir les plantations, qu'il s'agisse d'arbres isolés, de haies ou de bosquets. Elle s'appuiera sur des partenariats financiers pour atteindre son objectif. La plantation d'arbres présente des co-bénéfices comme le développement de la biodiversité, la limitation de l'érosion ou la reconstitution du bois d'œuvre.

Veiller à l'exemplarité des cuisines collectives pour une alimentation locale

Dans le cadre de la lutte anti-gaspillage, la cuisine centrale effectue des pesées de restes de nourriture avec les enfants pour les inciter à se servir au plus juste. Via l'éco-conseiller de la Communauté de communes, les écoles bénéficient d'un accompagnement à la mise en place d'un dispositif de compostage de leurs déchets de cantine. Ce compost peut être réutilisé au jardin de l'école le cas échéant.

Pour ses employés, la collectivité se veut exemplaire. Elle met en place le dispositif mobilités durables en leur offrant une prime annuelle de 200 € pour 100 jours de déplacements effectués à vélo ou en covoiturage.

Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables

Dans le mix énergétique, le développement des énergies renouvelables est source d'économies durables. La Communauté de communes porte pour sa part un projet de ferme solaire. Sur l'ancien site de stockage des déchets de la Communauté de communes, à Vion, elle permettra à l'entreprise PPE d'installer quelques 10 000 panneaux solaires pouvant alimenter plus de 1000 foyers en électricité à l'horizon 2030. Sur le territoire, se développent également des projets privés, tels que l'unité de méthanisation à Solesmes. Dans le cadre du PCAET, la collectivité prévoit de développer sa part d'énergies renouvelables à hauteur de 147% à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe.

Développer les principes de l'économie circulaire

La mission économique du Pays sabolien et le Pays fléchois mettent à disposition des entreprises une plateforme numérique de partage des ressources. Prêt de main d'oeuvre, de locaux, de matériels, partage de formations, réutilisation des déchets, les synergies locales sont encouragées pour une économie de moyens et de ressources.

« Désormais perceptibles par chacun d'entre nous, les effets du changement climatique nous obligent à appliquer, au plus près de nos territoires, la transition écologique et énergétique dans chacun de nos projets.

Daniel Chevalier,
Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

Quelques chiffres en Pays Vallée de la Sarthe

Sur le territoire, les températures ont augmenté annuellement d'1 à 2° entre 1961 et 2015.

Les habitants du territoire consomment 35 MWh par an contre 27,4 MWh en moyenne en France.

Les énergies renouvelables ne représentent que 9% de notre consommation totale.

Les déplacements représentent 33 % des rejets de carbone dans l'air.

Objectifs de la collectivité

Réduire de 16% sa consommation d'énergie
Augmenter de 147% sa production d'énergies renouvelables

Réduire de 15,2% ses émissions de gaz à effet de serre

Augmenter de 18% sa capacité de stockage carbone

Et si les déchets verts n'étaient pas des déchets ?

« Nos déchets verts en déchèterie ont augmenté de près de 60% en dix ans. Le traitement de ces déchets a un coût pour la collectivité. Pourtant, les déchets verts ont de vraies vertus pour le jardin. Je vous invite à les explorer » Pierre Paterné, Vice-président de la Communauté de communes en charge de l'environnement.

Conseils d'utilisation :

- **Les déchets de tonte.** Sous forme de mulching ou en paillage, ils permettent de limiter l'arrosage, le désherbage et de nourrir la terre du potager.

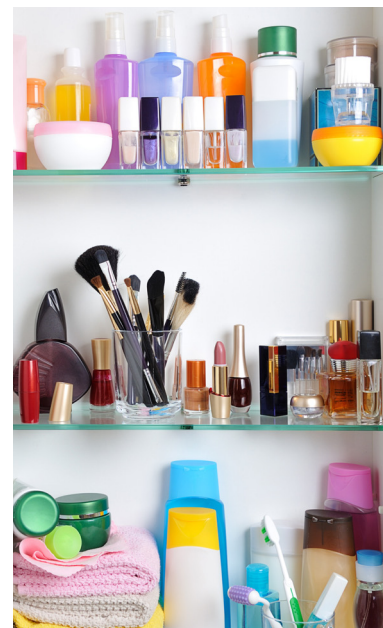
- **Les petites branches.** Au pied des arbres, arbustes et haies, elles forment également un bon paillage. Une astuce : une tondeuse classique peut réduire les branchages jusqu'à 1,5 cm de diamètre. Pour votre sécurité, mettez des gants et éloignez les enfants.

- **Les grosses branches.** Au fond du jardin, elles favorisent la biodiversité, utile au potager.

Une partie de ces déchets peut être **compostée** avec les déchets alimentaires. La collectivité vous propose des composteurs à tarif préférentiel : **17€ pour un composteur individuel, 23 € pour un composteur collectif.**



⚠ Le brûlage des déchets verts est interdit par la loi (article L541-21-1 du 10/02/20 du code de l'environnement)



Trier dans la salle de bains

Peut-on s'en passer ?

Dans la famille Bagnolet, la salle de bains est un lieu de vie. Comme dans la cuisine, Coralie veille à trier les emballages de savon, shampoing, crème hydratante, disques démaquillants. Aussi, elle se demande où jeter son flacon de vernis à ongles et son vieux déodorant en spray. Rodolphe, lui, estime qu'il produit peu d'emballages et décide de tout jeter dans la poubelle classique de salle de bains : dentifrice, gel douche, mousse à raser, bouteille de parfum et rasoirs jetables finissent aux ordures ménagères. Il en fait de même avec les produits de bain des enfants et les couches-culottes, les cotons-tiges, le savon liquide et le papier toilette. Le compte fait, beaucoup trop de déchets ne trouvent pas la bonne destination.

La grande majorité des emballages de produits d'hygiène et de beauté se trie et se recycle parfaitement. Pourtant, les consommateurs les trient moins bien, ou de manière moins systématique selon une étude de Citéo*.

Dans la salle de bains, une seule poubelle ne suffit pas ! La collectivité vous accompagne avec un **plan d'action en 4 points** :

1- Placer une poubelle de tri sélectif dans la salle de bain pour tous les emballages de plastique, carton ou métal, aérosols et rouleaux de papier toilette compris.

2- Stocker les flacons de parfum et de vernis à ongles pour les déposer dans les **conteneurs à verre.**

3- Jeter au **bac à ordures ménagères** donc dans la poubelle classique les rasoirs jetables, les brosses à dents usagées, les Cotons-Tiges, les disques démaquillants, les couches-culottes.

4- La meilleure façon de bien trier est encore de réduire ses déchets. De nombreux produits jetables de la salle de bain ont une **alternative sans emballage ou réutilisable.** Le savon peut remplacer le gel douche. Le savon-shampoing, le déodorant et le dentifrice solides existent également. Préférez-les sans emballage. Les lingettes démaquillantes, couches, protections menstruelles lavables, rasoir réutilisable peuvent remplacer leur équivalent jetable.

Et vous, comment triez-vous dans votre salle de bains ?

* entreprise à missions spécialisées dans le recyclage des emballages et du papier.



Assainissement non collectif

Pourquoi se mettre aux normes ?

Chaque jour, nous produisons des eaux usées dont la bonne gestion impacte notre environnement. Si un réseau public de collecte dessert les zones urbanisées, dans la campagne, c'est le système d'assainissement non collectif ou autonome qui prédomine. « Lorsque vous achetez une maison ancienne en campagne, il est plus que souhaitable d'intégrer l'assainissement au projet global » suggère Céline Talineau, technicienne eau et assainissement. « Dans trois cas sur quatre, les vieilles maisons sont équipées d'une fausse, d'un bac à graisse, puis le reste part au fossé ! » constate-t-elle. Si l'installation d'un vrai système d'assainissement autonome a un coût, ne pas prendre en compte cette donnée peut causer de nombreux dommages :

- 1 - De mauvaises odeurs
- 2 - Un risque sanitaire pour les enfants, les animaux, les randonneurs exposés aux eaux usées qui débordent
- 3 - Une pollution des eaux et des sols

Ne pas disposer d'un système aux normes vous met dans l'illégalité et vous expose à des amendes.

Pour obtenir un permis de construire et réaliser des travaux dans votre maison, il vous faudra prouver la conformité de votre habitation à la réglementation en vigueur.

Comment se mettre aux normes ?

Microstations, filtres compacts ou filtres plantés, la technique la mieux adaptée à votre habitation vous sera proposée par un cabinet d'étude indépendant suite à une étude de sol et d'usage de votre habitation. Vous trouverez une liste de contacts sur payssabolien.fr.

Reprise des contrôles

Après un fonctionnement ralenti par le Covid 19, le service assainissement de la Communauté de communes reprend ses contrôles en commençant par les communes de Le Bailleul, Dureil et Louailles. Les propriétaires contrôlés devront s'acquitter d'une somme de 82€. Profitez-en pour solliciter les conseils du service et mettre aux normes votre habitation. Pour les installations d'assainissement non collectif, les contrôles sont effectués tous les 4 à 10 ans. Ils sont obligatoires.

Pour toute question, contacter les services techniques : 02 43 62 50 40



Gestion des milieux aquatiques

Assurer la continuité écologique des cours d'eau, tel est le rôle de la Communauté de communes dans le cadre de sa compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Cette année, des chantiers vont avoir lieu autour de :

La Voutonne

La Voutonne est un affluent rive gauche de la Sarthe qui prend sa source sur la commune du Bailleul et se jette dans la Sarthe sur les communes de Précigné et de Morannes. Elle fera l'objet d'une restauration morphologique par recharge en granulats pour diversifier les écoulements et les habitats.

L'Erve

L'Erve prend sa source à proximité de la forêt de Sillé-le-Guillaume avant de rejoindre la Sarthe à Sablé en passant par Auvers-le-Hamon. Une passe à poissons y sera créée au lieu-dit Mer Fontaine. La ligne d'eau sera abaissée de 60 cm au moulin de Bas Écuret.

Les Deux Fonts

Affluent de la Sarthe longeant la commune d'Asnières-sur-Vègre et d'Avoise, Les Deux Fonts fera l'objet de recharge en granulats sur 500 mètres, de la recréation d'un méandre et d'un aménagement au droit d'une ancienne passerelle.

L'Argance

Affluent du Loir, l'Argance coule entre Le Bailleul et Durtal. Création de banquettes, différenciation des habitats, recharge en granulats au droit des ouvrages, la sinuosité de la rivière sera recréée sur 500 mètres.



Patrimoines du Moyen-Âge

Manoirs médiévaux et animations

Manoirs médiévaux du Maine : exposition

Du XII^e au XIII^e siècle, de l'Écosse au Béarn, s'étend l'empire Plantagenêt. Sous cette influence, et pour matérialiser la puissance du seigneur, débute la construction de nombreux manoirs dans la province du Maine. Le Manoir de la Cour, ambitieuse résidence des chanoines du chapitre du Mans édifée au XIII^e siècle, mais aussi les logis de bien d'autres seigneuries médiévales. Dans une exposition co-créée avec l'association du Patrimoine d'Asnières, et à l'issue de 30 ans de recherches intermittentes, Le Manoir de la Cour présente *Les Manoirs médiévaux du Maine*.

Un patrimoine encore méconnu

Longtemps délaissé par les études au profit d'autres constructions plus proches de nos représentations du Moyen Âge, le Manoir de la Cour est mis en lumière à partir des années 1990, avec le développement de l'archéologie du bâti. À cette période, un comité de chercheurs se crée afin d'étudier ces édifices en Angleterre et dans le Grand Ouest de la France. Composé d'historiens, d'archéologues, mais aussi d'érudits locaux, ce comité mène différentes actions dans la province du Maine : visites, inventaires et séminaires. « Dans le cadre de l'association du Patrimoine d'Asnières, Céline Piron, Marie-Eve Scheffer, Hervé Delaune, président actuel de l'association, et bien d'autres ont travaillé au recensement

et à la valorisation de ce patrimoine. Leurs recherches sont aujourd'hui mises en lumière avec le concours de Maël Leray, responsable du Manoir de la Cour » se félicite Jean-François Zalesny, Vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme et de la valorisation des patrimoines locaux. L'exposition évoque le contexte historique de la seconde moitié du Moyen Âge, l'archéologie médiévale, les particularités du bâti, l'organisation des campagnes autour du manoir. Près d'une quinzaine de logis de cette époque sont explorés à Juigné-sur-Sarthe, Asnières-sur-Vègre, Avoise, Vion, Auvers-le-Hamon, Précigné, Voivres-lès-le-Mans... une richesse à découvrir !

Une programmation éclectique

Ouvert depuis le 9 avril, le Manoir de la Cour est un espace de pédagogie et de détente. Chaque mois, un Rendez-vous du



Moyen Âge propose des animations pour toute la famille. En avril, les usages en matière de soins et d'hygiène au XV^e siècle. En mai, la science médiévale, la médecine arabe et les instruments de chirurgie... Des spectacles tels que *L'Avare* de Molière par le théâtre régional des Pays de la Loire, ou *Le Songe d'une Nuit d'été* par la Houlala compagnie marqueront la saison estivale. Tout l'été, des ateliers manuels sont ouverts aux enfants les mercredis : tissage, bâtisseurs, modelage... Lors des Journées européennes de l'archéologie, les 18 et 19 juin, des animations, une conférence vous donneront à connaître les spécificités des manoirs de l'ouest de la France du XII^e siècle au XV^e siècle. Enfin, le village d'Asnières-sur-Vègre lui-même regorgeant de références au Moyen Âge, des visites couplées du village et du Manoir de la Cour vous sont proposées sur réservation.

Programme complet et réservations sur : lemanoirdelacour.fr



Une équipe renforcée

Recrutée en 2021 en tant que médiatrice culturelle, Delphine De Sere rejoint Maël Leray au Manoir de la Cour, à temps plein. « Avec deux temps complets, nous créons une équipe du Manoir qui pourra développer des médiations nouvelles », explique Jean-François Zalesny. Sa mission : enrichir l'offre scolaire, notamment pour les collégiens, renouveler la scénographie qui date de l'ouverture du Manoir, en 2016, et développer les partenariats avec des associations locales. À la demande du public, l'offre de loisirs sera également développée : murder party, escape games pourraient voir le jour. Enfin, lieu d'exposition, le Manoir a vocation à accueillir des pièces archéologiques.

Engagements 2022

Service public et projets d'avenir

Le Budget principal 2022 s'équilibre en dépenses et recettes réelles à **38 464 000 €**.

Le service aux habitants


La Communauté de communes du Pays sabolien, en charge de nombreuses compétences, poursuit son action au quotidien dans les domaines de la voirie, des déchets, de l'habitat, des mobilités, mais aussi dans la culture, les loisirs, l'enfance ainsi que dans l'attractivité économique du territoire. Elle participe de la valorisation de son patrimoine et au développement du tourisme.

De grands projets structurants

La Communauté de communes conduit de grands investissements pour la culture et les loisirs, pour l'attractivité du territoire, pour la transition écologique. Elle participe au maintien des casernes de pompiers dans les communes du territoire... Le Pôle culturel **L'Apostrophe**, outil d'émulation et de rayonnement culturel **ouvrira bientôt au public** après 2 ans de travaux. La construction du bâtiment La Virgule débutera, pour sa part, en fin d'année.

9 254 000 € d'investissements dont...


2 711 000 €
Pôle culturel L'Apostrophe



100 000 €
Boucle vélo

100 000 €
Maison médicale


1 000 000 €
Espace d'Attractivité La Virgule



220 000
Réhabilitation centre de loisirs du Rosay

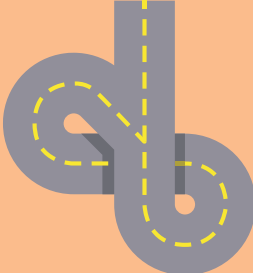
50 000 €
Signalétique Zones d'activité

1 11 000€
Equipement casernes



29 210 000 € de fonctionnement dont...

2 309 000 €
Voirie



1 543 000 €
Centre aquatique



812 000 €
Actions économiques



496 000 €
Habitat



1 739 000 €
Enseignement Conservatoire



627 000 €
Médiathèque



223 000 €
Manoir de la Cour

1 611 000 €
Service commun de production de repas

- cantines scolaires
- Foyers personnes âgées
- Portage de repas



BUDGET ANNEXE

887 000 €
Petite enfance



575 000 €
Mobilité



3 172 000 €
Gestion des déchets ménagers



Contre 2 803 000 € en 2021

BUDGET ANNEXE

614 000 €
Services de secours (pompiers)



410 000€
Personnes âgées



907 000€
Animation jeunesse



...

AGENDA

Mercredi 20 avril, de 14h30 à 16h

Atelier enfants « apprenti herboriste » (6-12 ans), Manoir de la Cour (6€, sur réservation)

Samedi 23 avril, 14h

Conférence : « La dendrochronologie, une discipline au service de la restauration et de l'histoire », Manoir de la Cour (4€)

Dimanche 24 avril, de 14h à 18h

Les Rendez-vous du Moyen Âge, « Un manoir au xvème siècle », Manoir de la Cour (6€ tarif plein, 4€ tarif réduit, gratuit moins de 7 ans)

Du lundi 25 avril au dimanche 8 mai inclus

Arrêt technique du Centre aquatique

Samedi 7 mai, 17h

Conférence : « Archéologie et restauration du manoir de la grande courbe » Manoir de la cour (4 €)

Samedi 14 mai, 20h30

Théâtre : « La folle nuit au café anglais ! » Cie Les Vilains, mise en scène Nicolas David de la Houlala Cie, adaptation décalée d'une pièce de Feydeau, Manoir de la Cour

Samedi 21 mai, 20h30

Concert : San Salvador - La Grande folie, musique contemporaine adaptée du répertoire traditionnel du Massif Central, Cri-Cri Plage, Solesmes, L'Entracte (tarif plein, 13€)

Dimanche 29 mai, de 14h à 18h

Les Rendez-vous du Moyen Âge, « La science et l'optique médiévale », Manoir de la Cour (6€ tarif plein, 4€ tarif réduit, gratuit moins de 7 ans)

Du 30 mai au 3 juin

Portes ouvertes Aquagym, Centre aquatique (entrée gratuite aux séances d'aquagym sur réservation)

A partir du Samedi 18 juin

Exposition temporaire : « Manoirs médiévaux du maine », le bâti seigneurial dans le sud du maine, du XII^e au milieu du XV^e siècle (5 € tarif plein, 3 € tarif réduit, gratuit moins de 7 ans), Manoir de la Cour

Samedi 18, dimanche 19 juin

Journées européennes de l'archéologie, Manoir de la Cour (2 € tarif plein, gratuit moins de 18 ans)

Samedi 24 et dimanche 25 juin

Comédie-ballet : Le Bourgeois gentilhomme, Parc du château Colbert de Torcy (Sablé). Représentation donnée par des amateurs et professionnels du spectacle dans le cadre de la Politique communautaire de la ville.

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous souhaitez prendre part à une aventure artistique et humaine. Devenez figurants, comédiens, danseurs... une expérience unique aux côtés de comédiens et techniciens professionnels. Il est encore temps de participer aux ateliers à titre gratuit :

Théâtre : les jeudis 21, 28 avril, 5 et 12 mai

Théâtre, danse, musique, chant, escrime : les samedi 14 et dimanche 15 mai, jeudi 19 et lundi 23 mai, jeudi 2, 9 et 16 juin, samedi 18 et dimanche 19 juin.

Répétition générale : mercredi 22 et jeudi 23 juin

Plus d'informations auprès de la Houlala Compagnie : 02 43 95 80 04

lahoulalacompanie@gmail.com



Campement du XIe siècle au Manoir de la Cour (août)



San Salvador



Manoirs médiévaux du Maine



Devenez figurant, comédien, danseur : ateliers le Bourgeois gentilhomme



Merci à tous les habitants du Pays sabolien qui ont manifesté leur solidarité avec l'Ukraine.
Ici tri des denrées collectées sur la plateforme de solesmes.

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - 0 800 00 86 28 / sablesursarthe.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15 / Samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45 / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 40 / services.techniques@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - 02 43 62 50 40 / service.spanc@sablesursarthe.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - 32 rue Gambetta - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 22 33 / sablesursarthe.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - 02 43 62 50 90 / mediatheque.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - Hôtel de ville et communautaire - Place Raphaël Elizé - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 60 / sablesursarthe.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - 02 43 95 00 60 / vallee-de-la-sarthe.com

RELAIS PETITE ENFANCE - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 22 44 / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02.43.62.22.45 / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 47 03 / sablesursarthe.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Rue Saint Martin - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 12 / sablesursarthe.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - 02 43 62 50 64 / sablesursarthe.fr



▼ Offre habitants de la Communauté de communes du Pays sabolien



OUVERT
du **9 AVRIL** au
6 NOVEMBRE
2022



SAISON 2022

◆ Programme sur www.lemanoidelacour.fr ◆

1 visite du Manoir de la Cour offerte
(exposition permanente) pour une entrée achetée
Sur présentation de ce coupon



ASNIÈRES-SUR-VÈGRE